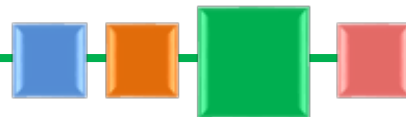


## Conférence invitée

### Prévention tertiaire dans les TPE : de l'utopie à l'optimisation



**Dr Alain JABES** – Médecin du travail, Ergonome, Formateur national PDP – AJLP Conseil & Formation – Eragny

**Jean-Pierre PARAY** – Sociologue, Formateur national PDP – AJLP Conseil & Formation – Eragny

L'objet de cette conférence est d'essayer de déterminer les freins et les leviers permettant d'enclencher une dynamique de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) dans les TPE et d'y favoriser le maintien en emploi (MEE) des salariés en difficulté de santé au travail.

Pendant treize années, des formations-actions interdisciplinaires ont été menées sur le thème, associant méthodologie systémique de référence (issue d'expériences terrain depuis 1995) et études de situations réelles.

Le retour d'expérience d'acteurs clés d'entreprises, d'institutions privées comme publiques, de services médicaux, sociaux, psychologiques, ergonomiques, juridiques et de SSTI, s'avère très instructif quant aux effets induits sur eux-mêmes, l'organisation et la culture de leurs entités respectives, l'intégration collective de la non-discrimination, leurs nouvelles approches transversales, partenariales et interinstitutionnelles.

Des services et entreprises de toutes tailles, de tous secteurs d'activité, de toutes les régions ont été formés (avec mises en situations concrètes), ainsi que des corps professionnels et des institutions, le temps de formation d'un groupe variant de 2 à 5 journées selon la demande.

Ainsi, près de 10000 acteurs d'entreprise ou intervenant dans les entreprises ont été formés et 600 cellules interdisciplinaires créées avec une méthodologie commune.

Une évaluation de ce travail est en cours depuis 2014 sous la forme d'une enquête quantitative et qualitative auprès des institutions, services, entreprises et acteurs concernés.

Les questions abordées sont riches sur l'évolution ou non de leurs représentations, de la poursuite ou non de leurs difficultés dans les TPE, de leur analyse des enjeux concernant les personnes en difficulté santé travail avec leurs employeurs et leurs collègues, sur l'appropriation de l'accompagnement précoce et de la conduite de projet, sur l'importance de l'analyse du travail pour optimiser la rééducation aux actions et aux gestes professionnels, et pour étudier la faisabilité des projets avec le collectif de travail, sur la mise en œuvre de solutions et leur suivi.

Il est très instructif de les entendre sur la pérennité ou non de leurs entités de maintien en emploi, et sur les effets systémiques éventuels notamment dans les TPE : meilleure compréhension de ce qui exclut dans l'entreprise, amélioration du management et du climat social, développement ou non d'une culture de prévention de la pénibilité voire d'environnements capacitants...

La nouvelle notion d'« *emploi accompagné* » prend ainsi tout son sens.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [aljpconseil@orange.fr](mailto:aljpconseil@orange.fr)